



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Emploi, qualification et revenus du travail »**

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête mensuelle flash sur l'activité et les
conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la
crise sanitaire covid-19 (Acemo-Covid)
(2020X072TV)**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête mensuelle flash sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire covid-19 (Acemo-Covid)
-----------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	<p>L'enquête couvre les établissements des entreprises de 10 salariés ou plus. Sont exclus du champ des effectifs salariés les intérimaires et les stagiaires.</p> <p>Tous les secteurs sont couverts, à l'exception des établissements d'activité principale et de catégories juridiques suivantes : l'agriculture (codes APE 01 à 03), les activités des ménages (codes APE 97 et 98), les activités extraterritoriales (code APE 99), et l'administration publique et les organismes de sécurité sociale (code APE 84 ou catégorie juridique débutant par 7).</p> <p>L'enquête couvre au final 15 millions de salariés sur les 25 millions de l'ensemble de l'économie en France métropolitaine et les Dom (hors Mayotte), au 31/12/2016.</p>
Champ géographique	L'enquête couvre les entreprises situées en France métropolitaine et les Dom (hors Mayotte)

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	
URL de consultation du questionnaire	https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/enquetes/article/activite-et-conditions-d-emploi-de-la-main-d-oeuvre-pendant-la-crise-sanitaire
Objectifs	<p>l'enquête vise à apprécier la façon dont les entreprises ont conjoncturellement adapté leur force de travail du fait de la crise 'Covid' en mobilisant les dispositifs mis en place par le ministère du Travail pour les entreprises.</p>

Thèmes du (ou des) questionnaires	l'enquête aborde 3 thèmes : l'évolution des effectifs et de l'activité, l'évolution des conditions d'emploi (chômage partiel, télétravail, autres situations) et les mesures de prévention mises en place.
Historique	<p>La pandémie de covid-19 bouleverse l'activité et l'organisation des entreprises et réoriente radicalement les priorités de l'action publique durant cette période. Dans ce contexte, la Dares souhaite réaliser une enquête courte (une quinzaine de questions) auprès des entreprises afin d'obtenir rapidement de l'information sur la façon dont les entreprises se sont adaptées face à la crise.</p> <p>Cette enquête s'articule avec les enquêtes de conjoncture de manière à apporter une information complémentaire spécifique à la crise aiguë actuelle. Elle prévoit d'interroger les entreprises sur l'évolution de leur activité et de leurs effectifs, sur la répartition de leurs effectifs entre télétravail, activité partielle, travail sur site, etc... et sur les mesures de prévention mises en place.</p> <p>Par souci d'efficacité, elle s'appuie sur l'échantillon de l'enquête Acemo trimestrielle du 2020T1, qui est suspendue au cours du second trimestre.</p> <p>Bien que les partenaires sociaux n'aient pas été consultés faute de temps, le questionnaire a largement circulé parmi les administrations qui ont eu la possibilité de l'amender, de faire des remarques et d'y contribuer.</p> <p>L'enquête servira à comprendre comment les entreprises se sont adaptées à la crise, les difficultés qu'elles ont rencontrées, et à ajuster si besoin les mesures gouvernementales qui ont été adoptées en réponse à cette crise inédite, notamment par l'information qu'elle fera remonter sur le recours aux différents dispositifs mis en place (télétravail, chômage partiel,...) et sur les mesures de prévention implémentées dans les entreprises.</p> <p>Dans cette période atypique, les processus sont revus et simplifiés de manière à ce que l'enquête soit sur le terrain début avril. Une fiche d'information détaillée sur l'enquête est également fournie.</p>
Faits marquants précédentes éditions	
Concertation	Interne au Service statistique public
Origine de la demande	

	besoin d'information sur la situation de marché du travail pendant la crise sanitaire covid-19
Place dans un dispositif statistique	enquête ponctuelle fournissant des informations conjoncturelles non existantes.
Extensions géographiques	non
Utilisateurs	

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Mensuelle
Période de collecte	La première collecte sera lancée début avril, une seconde début mai et une troisième début juin (en fonction de l'évolution du contexte) puis chaque début de mois à partir de juillet jusqu'à décembre 2020.
Mode de collecte	La collecte est effectuée par internet via Coltrane. Une relance sera effectuée mais le contentieux ne sera pas mis en œuvre.
Comitologie	
Contraintes pour l'enquête	
Coût de l'enquête	
Organisme collecteur	Les réponses en ligne sont directement gérées par l'équipe Coltrane de l'Insee. La correction et l'exploitation des questionnaires sont réalisés en interne au sein du département Salaires et conventions salariales de la Dares.

Plan de sondage	<p>La base de sondage est une base d'établissements employeurs constituée à partir d'un extrait de Sirius complété des informations issues des collectes Acemo antérieures et conservées dans la base de gestion des enquêtes Acemo. Le fichier extrait de Sirius est augmenté d'un certain nombre d'unités devant être interrogées (car présentes dans la liste des unités Acemo, bien qu'« absentes » de Sirius. Il s'agit par exemple de successions de Siret non encore répercutées dans le fichier Sirius, ou d'unités non repérées dans Sirius : effectif salarié non connu, établissement repris sans que le lien soit encore fait avec le futur repreneur, etc.), et réduit des unités repérées comme ne devant pas être interrogées (information non encore à jour dans Sirius et connue via les enquêtes Acemo : fermeture, restructuration, etc.). 5 % des établissements de l'échantillon, couvrant 40 % des salariés répondent de façon « groupée », c'est-à-dire pour l'ensemble de l'entreprise. Les unités de 250 salariés ou plus sont interrogées de façon exhaustive ; les unités de taille inférieure sont pour leur part renouvelées au bout de quatre ans de présence dans l'échantillon. L'échantillon de l'enquête est stratifié selon deux critères : le secteur d'activité (Naf rév. 2 en 88 positions) et la taille de l'unité répartie en 6 tranches d'effectifs.</p>
Taille de l'échantillon	38000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Autres services producteurs	
Partenariat	Insee (plateforme de collecte internet)
Date prévisionnelle de la première publication	<p>Ces données feront l'objet d'une publication, si les taux de réponse le permettent. Ils alimenteront également le tableau de bord hebdomadaire sur la situation du marché du travail pendant la crise que la Dares prévoit de produire, ainsi que les points bimensuels de conjoncture de l'INSEE pendant la crise. Date prévisionnelle de la première fourniture de résultats : 20 avril, 20 mai et 20 juin puis autour du 20 de chaque mois entre juillet et décembre, des fluctuations d'un mois sur l'autre tiendront compte des jours ouvrés durant la période de collecte.</p>